



Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Objectifs :

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.
Valide les compétences, des connaissances et du savoir-faire du SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL afin :

- d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Public :

Salariés d'entreprise.

Pré requis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un **référé handicap** étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 49](#) .

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Compétences visées :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident :

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser, à la survenue de l'accident, une protection adaptée
- Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
- Alerter ou faire alerter les secours
- Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

Points forts :

Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées.

Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur [notre page CCI Formation Continue](#).

Modalités pédagogiques :

Méthodes :

INFORMATION

2 jours (14H)

€ 205 €

Session(s) à Cholet

- 12 et 13 avril 2021 (complet)
- 20 et 21 mai 2021 (complet)
- 16 et 17 septembre 2021

Session(s) à Angers

- 10 et 11 juin 2021 : COMPLET
- 08 et 09 juillet 2021
- 04 et 05 octobre 2021 : COMPLET
- 29 et 30 novembre 2021

Session(s) à Saumur

- 28 et 29 juin 2021
- 16 et 17 décembre 2021

Session(s) à Saumur

- 11 et 12 octobre 2021



Formation certifiante - Eligible CPF -
Compte Personnel de Formation



Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

Equipement matériel :

La CCI de Maine et Loire vous accueille en proximité dans ses 3 établissements de Formation à Angers, Cholet et Saumur. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation 49](#), nos trois campus, ateliers techniques, laboratoires

Equipe pédagogique :

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Validation / Certification :

Evaluations formatives réalisées tout au long de la formation.

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Validation : **carte INRS SST. Formation éligible au CPF - Code CPF : 237259 - Code Certifinfo : 72134**



Programme :

1. Situer le cadre juridique de son intervention

Identifier le cadre juridique du rôle du SST
Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

3. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

4. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

5. Protéger de façon adaptée

Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

6. Examiner la Victime

Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
Reconnaître les autres signes affectant la victime
Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

7. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

Définir les différents éléments du message d'alerte
Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

8. Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

9. Prévenir la transmission du COVID 19

Identifier les mesures barrières au travail,
Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
Comment porter correctement un masque et le retirer,
Comment mettre des gants et les retirer,
Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

REPAS OFFERT

Sauveteur Secouriste du Travail - Formation initiale

Formation Continue - Sécurité et prévention des risques professionnels



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

I

